

SOUDORGVES DYNAMIQUE

Bulletin d'information

N°64 janvier 2017

Mairie

Ouverture au public

Secrétariat :

Lundi 10h à 12h
(Permanence du maire)
Mardi 10h à 12h
(Permanence des adjoints)
Vendredi 14h à 16h
(Permanence des adjoints)

Elus seulement :

Mercredi 10h à 12h
Samedi 10h à 12h
(Permanences du maire)
04 66 85 21 12

Bibliothèque

Permanences :
Vendredi
de 15h30 à 16h30
(hors vacances scolaires)

Sommaire :

Informations municipales
et intercommunautaires p.2-5

Lettre recensement p.4

Vie du village p.5-6

Associations p.7

Calendrier p.8

+ les Cadenèdes

En 2016 nous avons planifié les travaux de rénovation du réseau routier ; 2017 sera l'année de leur réalisation en fonction des moyens dont nous disposons pour les finaliser. Par avance, je voudrais remercier les Soudorquais pour la patience qu'ils sauront observer lors de leur réalisation.

Je tiens aussi à remercier l'ensemble de l'équipe municipale ainsi que les agents communaux pour leur investissement.

Le conseil municipal et moi-même vous adressons nos meilleurs vœux.

Le Maire

Le Maire
Présentera ses vœux à la population
le vendredi 13 janvier à 18h
au foyer communal.

Bienvenue aux nouveaux résidents :

- Jérôme Bellet, Laura Golférini, Mathias Berchet-Golférini, Sophia Berchet-Golférini et Nayelli Bellet-Golférini, à l'ancienne école de La Coste,
- Aurora Gil, la Baraque,
- Vincent Beloch, Mas de la Clède, route de Salindres.

Décès :

- Le 14 novembre : Hélène Portalier, la Mouthe. Notre sympathie à sa famille et à ses amis,
- Le 22 novembre : France Viala, le Moïna. Notre sympathie à sa famille et à ses amis.

Voirie

Les employés communaux consacrent beaucoup de temps à la réfection de la voirie communale.

Après la remise en état du chemin de la "musardière" (chemin Lemaitre), des murs de soutènement ont été réparés (Crémats, Aiguebonne) des cadènes ont été réalisées sur le chemin du Brion afin de canaliser l'eau et de limiter les dégâts, avec l'aide des riverains, le revêtement de la chaussée interviendra au printemps à l'aide d'enrobé.

Le chemin du Trongle et de la Clédette sera complètement remis en état pour Noël.

L'arrivée de l'hiver imposera une pause qui sera mise à profit pour entreprendre des travaux de nettoyage notamment de la route de Salindres. Dès à présent des contacts seront pris pour planifier en fin de premier trimestre 2017 la remise en état des chemins du Vacquier/Crémats et du Brion (enrobé).

La réalisation de l'accès handicapés de la mairie devra être réalisée avant l'été. Par ailleurs, une réflexion est en cours pour sécuriser les points jugés dangereux au cœur du village



La formation prévention et secours civiques niveau 1

Cette formation a eu lieu le 5 décembre dernier dans la bonne humeur et sous l'égide d'un sapeur pompier formateur. Nous avons pu poser de nombreuses questions et pratiquer les gestes de secours à tour de rôle, tout au long de la journée. Un excellent repas partagé a permis d'aborder des sujets divers en toute convivialité.



Sans vouloir restituer l'ensemble de la formation, voici quelques informations importantes :

1/ La situation de Soudorgues : entre l'appel des secours et leur arrivée, il faut compter 30 minutes. Il est donc important d'appeler rapidement ! Le 112 est le numéro européen qui regroupe, où que vous soyez, les médecins urgentistes, les pompiers... C'est un numéro d'accès rapide, il est important de le noter dans le répertoire de votre téléphone portable. Même si vous n'avez plus d'unités, ce numéro fonctionne ! Si vous avez informé votre interlocuteur de la situation et de l'endroit où les secours doivent aller, laissez votre ligne libre, n'appellez pas ailleurs car ils auront peut-être besoin de vous rappeler.

2/ Lors de votre appel, il faut informer sur le lieu de l'accident : Département du Gard (30), Soudorgues,

nom de votre maison, lieu d'habitation, adresse, route principale, votre n° de téléphone fixe (si c'est à domicile, votre téléphone fixe permet la localisation, le portable non), votre nom, la victime (femme, homme, enfant, nourrisson) le type d'accident (chute, fracture, blessure, brûlure...), l'état de la victime (conscient, pas conscient) etc. Le 112 vous guidera dans les soins à apporter.

3/ Si votre maison est difficilement accessible ou visible et si vous êtes plusieurs, poster quelqu'un sur le bord de la route pour guider les pompiers.

Vous pouvez préférer appeler votre médecin ou le 15 SAMU ou le 18 pompiers mais le 112 semble très efficace.

Règle générale : en cas de foulure, autre accident où « on pense qu'on tiendra, que ça passera.... » : CONSULTER le plus rapidement possible, ne pas attendre (par exemple quand cela arrive le vendredi pour finalement appeler les secours le WE ou dans la journée l'après-midi pour appeler finalement tard dans la soirée ou dans la nuit). Car, on ne sait pas comment évolueront les signes de détresse et les secouristes préfèrent intervenir le plus tôt possible.

Informations municipales et intercommunautaires – Informations municipales

Ecohameau des Cadenèdes

La vente par la commune de Soudorgues de la parcelle B414 à la SCCI des Cadenèdes pour un montant de 120 000 € a eu lieu en décembre. C'est une étape importante dans le projet de construction de l'éco-hameau.

Cette Société coopérative civile immobilière, a pu réaliser l'acquisition grâce à des fonds propres (adhérents acquéreurs, adhérents associés, et soutiens du projet) car les 3 banques sollicitées (Nef, Crédit agricole, Crédit coopératif), après transmission de nombreuses pièces justificatives, de trop longues tergiversations et des délais d'instruction excessifs, ont finalement toutes refusé d'accorder un prêt.

Voir supplément encarté.

Recensement

2017 est l'année du recensement pour notre commune. La candidature de Christelle Bideau ayant été retenue par le conseil municipal pour mener les enquêtes et coordonner la mission, Christelle se fera un plaisir de venir vous rencontrer chez vous pour vous accompagner dans les démarches à effectuer pour mener à bien cette mission ensemble.

Le recensement s'étendra sur la période suivante : du **19 janvier au 18 février 2017**. Christelle recensera les maisons principales, ainsi que leurs habitants,

mais également les résidences secondaires. Pour cela, deux possibilités se présenteront à vous : la version papier ou le site internet. Mais ne vous inquiétez pas, lors de sa 1^{ère} visite, Christelle prendra le temps de vous expliquer la marche à suivre et si vous le désirez, elle pourra être à vos côtés pour remplir ces documents.

Christelle compte sur ceux qui maîtrisent l'outil informatique pour opter pour le recensement internet, et notamment les adeptes du Soudorgues Dynamique dématérialisé !

Voir courrier spécial page 4



Commission environnement-tourisme

Après les ravages occasionnés par les sangliers cet été, les plates-bandes du chemin piétonnier du village ont été en partie refaites avec de nouveaux plants et un palissage renforcé ! La prochaine réunion de la commission est fixée au mercredi 11 janvier à 18h au foyer communal.

Merci d'avance à toutes celles et ceux qui peuvent apporter des plantes adaptées à la sécheresse à cette date.

Tri sélectif des déchets ménagers

A compter du 1er janvier 2017, le Symtoma modifie les consignes de tri des déchets ménagers, la totalité des 46000 habitants du secteur pourront désormais jeter dans le bac jaune tous les papiers et tous les emballages résultant de nos consommations journalières. Cela ira du pot de yaourt au tube de dentifrice en passant par la barquette de jambon. Attention ne pas enfermer les déchets dans un sac poubelle plastique. Un schéma détaillant cette évolution sera prochainement affiché aux poubelles.

Dans les bacs gris nous ne mettrons plus que les produits d'hygiène (couches culottes, mouchoirs, cotons tiges...) vaisselle jetable plastique, cintres, pots de fleurs, déchets organiques pour ceux qui ne compostent pas. En cas de doute, mettez les déchets dans le bac gris.

Le centre de tri sélectif situé au col du Rédarès vous aidera à trier tous les produits toxiques, gravats, ampoules, appareils électriques, bois, déchets végétaux, mobilier, métaux, cartons...

Battues administratives

A l'initiative de la mairie, 2 battues administratives ont été organisées au cœur du village pour éliminer une dizaine de sangliers.



RECENSEMENT

de la population 2017

www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT
PAR INTERNET
C'EST PLUS PRATIQUE !

MADAME, MONSIEUR,

Vous allez être recensé(e) cette année. Un agent recenseur se présentera prochainement chez vous. Il vous demandera de répondre à l'enquête sous quelques jours, et vous proposera de le faire sur internet. Il vous remettra à cet effet des codes personnels pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne les avez pas, n'hésitez pas à les demander à votre mairie. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez toutefois utiliser des questionnaires papier que votre agent recenseur viendra récupérer.

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. **Il détermine la population officielle de chaque commune.** De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire permet **d'ajuster l'action publique** aux besoins des populations : décider des **équipements collectifs** nécessaires (écoles, maisons de retraite, etc.), préparer les **programmes de rénovation** des quartiers, déterminer les **moyens de transport** à développer...

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.

DES RÉPONSES STRICTEMENT CONFIDENTIELLES

Votre agent recenseur est tenu au **secret professionnel**, il est muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil. Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.



Le recensement est organisé du 19 janvier au 18 février 2017. Pour faciliter le travail de l'agent recenseur, il vous sera demandé de répondre rapidement après son passage.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre maire

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, et en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée, cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire. Les réponses sont protégées par le secret statistique et destinées à l'élaboration de statistiques sur la population et les logements.
Visa n° 2015A001EC du Ministre des finances et des comptes publics et du Ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique, valable pour les années 2015 à 2019.
En application de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002, l'enquête de recensement est placée sous la responsabilité de l'Insee et des communes ou des établissements publics de coopération intercommunale.
La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée garantit aux personnes enquêtées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès des directions régionales de l'Insee.

Dossier internet-téléphone

A la demande de la préfecture, la municipalité a diffusé un questionnaire aux usagers d'internet et téléphone (réseau filaire) afin de connaître au mieux les dysfonctionnements intervenus durant l'année 2016. Fin décembre les réponses ont été adressées à la préfecture qui doit dorénavant se retourner vers Orange.

Face aux nombreuses interrogations quant aux problèmes récurrents rencontrés par les utilisateurs soudorquais de téléphone et d'accès d'internet, après recherche et étude, il s'avère que le département du Gard a défini un RIP (Réseau d'Initiative Publique) qu'il financera (220 millions d'Euros) sans demander de participation aux collectivités. Celui-ci s'inscrit dans le Sdtan (Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique région Languedoc-Roussillon). Ce RIP, qui répond aux directives de l'Arcep (Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes : <http://www.arcep.fr/>) pour la couverture numérique THD (Très Haut Débit) du territoire, n'oublie pas les territoires en zone d'ombre comme Soudorgues.

Pour les zones rurales, la politique du département est donc de soutenir la montée en débit et donc d'apporter le THD aux utilisateurs en déployant la fibre sur les NRA ZO (Nœud de Raccordement Abonnés Zone d'Ombre) qui deviennent NRA MED (MED pour Montée en Débit) et de raccorder ces NRA MED à la boucle cuivre existante dans un premier temps (2017-2019 cf. Ph. Gressin, Direction du Développement Numérique du Territoire Gard) en attendant d'ici 2030 la connexion FTTH (fibre jusqu'à la maison) de quasi tous les foyers (le département serait en mesure de financer par l'emprunt les 50 millions d'euros restant à sa charge. Voir site <http://agencedunumerique.gouv.fr/>).

Ainsi d'après la carte du RIP du Gard, Lasalle devrait recevoir un NRO (Nœud de Raccordement Optique), Soudorgues devrait voir transformer son NRA ZO en NRA MED et la fibre optique déployée entre Lasalle et Soudorgues.

D'autre part, l'Etat souligne dans sa Loi « République numérique » d'octobre dernier, l'obligation qu'a l'opérateur propriétaire des boucles cuivre locale (Orange) de garantir un service universel pour l'entretien de son réseau cuivre, c'est à dire l'élagage des lignes, l'entretien et la réparation du matériel.

Enfin, concernant la téléphonie mobile, les opérateurs devraient déployer la 3G/4G sur notre commune d'ici la fin du premier semestre 2017 (voir site <http://www.francethd.fr/mobile/mobile-fs.html>) ; l'état demandant aux collectivités de faire remonter les difficultés rencontrés sur le réseau mobile via un lien internet.

C'est dans ce cadre que la Commission municipale environnement-tourisme a recommandé au conseil municipal de ne pas retenir la proposition pour la création d'un réseau hertzien sur le village ; technologie qui pose d'autres problèmes.

Il est à noter que depuis plusieurs mois, Orange est intervenu à de multiples reprises pour fiabiliser son réseau sur Soudorgues. Pour les personnes qui ne sont pas satisfaites du débit actuel de leur connexion, une solution alternative peut être le satellite, en attendant le déploiement programmé de la fibre...

Transports scolaires

Grâce à la mobilisation des élus du quartier de La Coste, Olivier Gaillard, Vice-président aux transports du Conseil départemental a accepté que l'arrêt de bus de La Coste soit remis en fonction. Ceci permettra aux élèves de Soudorgues qui habitent sur la vallée de Salindres de rejoindre facilement l'école.

Vie du village - Vie du village - Vie du village - Vie du village - Vie du village - Vie

CinéSoud : Quand le vent est au blé

CinéSoud recevait le 4 novembre dernier la réalisatrice belge Marie Devuyt, venue présenter une des toutes premières projections françaises de son nouveau film "Quand le vent est au blé". Un public nombreux a pu apprécier ce beau sujet sur la renaissance de la culture biologique des blés anciens chez nos voisins. Un débat animé a clôturé cette soirée wallonne à l'initiative de Pierre Lemaître.

Le compoix de 1641

La commune détient dans ses archives un livre intéressant : le compoix réalisé en 1641.

Qu'est-ce qu'un compoix ? Qu'y trouve-t-on ?

Le compoix est l'ancêtre du présent cadastre. Néanmoins, à l'inverse du document actuel il ne comporte aucun plan parcellaire. Par contre il contient, sur l'étendue de l'ancienne paroisse, les noms des propriétaires avec la nature et l'étendue de leurs pièces de culture ainsi que les noms des propriétaires voisins. Tout cela sert de base à l'impôt royal.

L'ensemble de ce document a été transcrit en français d'aujourd'hui et porté sur un site internet qui se trouve à la disposition de tous et dont vous trouverez le lien dans l'onglet « histoire » du chapitre « village » du site internet de la commune ou directement <http://www.compoix1641soudorgues.fr/>

Soldats, de Soudorgues, morts pour la France Guerre 1914-1918

Sur le site Internet de la commune (onglet village/histoire) figure un lien avec le site <http://soldatsdesoudorgues1914-1918.jimdo.com/> lequel prolonge la mémoire de ces 25 soldats.

Des photographies de ces personnes, qui permettraient d'illustrer le site seraient les bienvenues.

Merci de fouiller dans vos anciennes photographies, comme la famille Grevoul du Fouet, pour nous fournir le portrait de ces ancêtres, trop tôt disparus.

Présents pour les aînés

Cette année encore les aînés de la commune ont reçu un colis de Noël. Merci à l'équipe d'Utile d'avoir préparé de beaux paquets.

Fête de Noël et loto de l'école

La fête de Noël et le loto de l'école ont connu un grand succès. Les enfants ont très bien interprété des textes de grands auteurs sur la tolérance et la liberté, agrémentés de danses.

Nous avons tous pu admirer le joli conte musical et dansé...



Ecole : bilan 1er trimestre

L'effectif de l'école cette année est de 16 élèves, (4 CP, 2 CE1, 3 CE2, 3 CM1 et 4 CM2). L'ambiance de la classe est bonne, l'équipe éducative arrive à concilier les différences de chacun, pour que tout le monde soit à l'aise dans la classe, et prêt à apprendre.

Kareen, l'enseignante, propose des activités diverses, autant dans le domaine numérique, culturel ou proche de la nature ; comme l'intervention d'une conteuse qui a animé un théâtre 'Kamishibai' ou celle de la vétérinaire de Ganges venue informer les enfants sur la protection des oiseaux et des hérissons, ou encore la création d'un blog, proposé par le rectorat afin de faire un lien avec les familles et les autres écoles. Des sorties culturelles sont également proposées tout au long de l'année ainsi qu'une classe 'découverte' qui initiera les enfants à la spéléologie, l'archéologie et au milieu souterrain. Sur le même thème de la 'terre', les élèves auront travaillé avec Aymone et David sur la terre et ses possibilités en tant que matériaux de construction, d'isolation et de décoration à travers les âges.

Depuis 2014, des activités périscolaires sont proposées aux enfants le mardi et le vendredi ; elles favorisent leur développement en milieu rural, la découverte de leur environnement, leur créativité, encouragent leurs initiatives et le respect de soi et des autres. Yoga, danse, créations picturales, travail sur l'écriture, théâtre d'ombres chinoises, atelier scientifique et ludique sur l'écosystème, jeux d'orientations, sculpture, atelier culinaire, créations autour d'un jardin, confection de décors, et temps de repos et de détente avec des livres ; ainsi, ces activités nourrissent l'épanouissement, le plaisir, le jeu et surtout le droit au rêve de nos enfants, encadrés par Marie-Ange et l'animateur.

Bien que nous soyons un petit village, nous avons choisi des intervenants et des activités de qualité, appréciés par tous.

Terre de Mauripe

Après l'Assemblée générale, où fut présenté aux membres venus nombreux, les actions de l'année et les comptes, montrant un développement des ventes et des activités de la boutique et de l'association, les membres actifs de l'association se sont retrouvés pour désigner les délégués au Collège de coordination.

Boutique : Walter Victorien et Jean-Louis Fine, Achats groupés : Laurence Loucheur et Marie-Laure Illamas, Gestion/comptabilité : Carméla Cagliardi, Animations/culture : Jacqueline de Coninck, Jean-François Ayme, Pépinière d'idées : Wicki Gerbranda.

Le poste de Marie-Laure est toujours entièrement autofinancé par l'association.

Comité des Fêtes

La traditionnelle fête votive de Soudorgues, très appréciée dans nos Cévennes, risque de ne pas avoir lieu cet été. L'association le Comité des fêtes lance un appel pour qu'elle puisse constituer un nouveau bureau. Merci à tous ses membres et aux sympathisants de contacter Mireille Pibarot qui n'entend pas voir disparaître cette fête, l'un des symboles forts de notre village.

Mireille Pibarot : 06 48 87 97 71.

La Boule soudorguaise

L'assemblée générale de la Boule soudorguaise s'est tenue le 25 novembre 2016 à 18h au foyer communal.

Il ressort de cette assemblée 2 points :

- que la boule est en bonne santé, ses effectifs ne cessent de progresser et poursuivront dans cette voie en 2107 avec l'arrivée de 12 nouveaux licenciés en provenance de Cros. Pour illustrer le propos, la boule comptait en 2014 71 sociétaires, elle devrait en compter environ 110 en 2017.

- que 2016 aura, comme prévu été l'année de réalisation du chalet sur le parking du village ce qui facilite le bon déroulement du challenge du vendredi dont le succès ne se dément pas et qui abordera en 2017 sa 6eme année d'existence.

- que sur le plan financier, malgré l'impact du coût du chalet, notre budget reste positif grâce à des rentrées nouvelles (sponsors, challenge Groupama, loto, cartes de membres...)

Pour ce qui concerne les prévisions 2017, hormis le traditionnel calendrier des concours et manifestations (loto, belote), il est probable que le challenge Groupama prenne plus d'importance avec l'arrivée d'autres équipes. L'appel à un arbitre "officiel" pour l'organisation de nos concours a donné satisfaction en 2016 et sera reconduit en 2017. Par ailleurs le bureau connaît quelques évolutions compte tenu des démissions de Guibal Lyonel, Remezy Denis, Morcillo Kevin, le nouveau bureau est ainsi constitué : président Jean-Michel Burgos, vice-président Richard Bertezenne, secrétaire Chantal Burgos, trésorière Nicole Chardeyron, membres : Cedric Deshons, Jean-Pierre Ollias.

L'assemblée a été suivie d'un apéritif et d'un repas fort apprécié au cours duquel Alain Chapon a annoncé le classement 2016 du challenge : 1er Henry Bertezenne, 2e Richard Bertezenne, 3e Lyonel Guibal, 4e Chantal Burgos première féminine.

Remerciements à ceux qui ont contribué à la réalisation du chalet et à la réussite de cette soirée AG. Merci de ne pas oublier en février 2017 le concours de belote de la boule et le loto qui seront organisés au foyer communal les samedi 4 et 18 février 2017. Bonne année bouliste 2017.

Association " Les Ateliers de Vie & Nature "

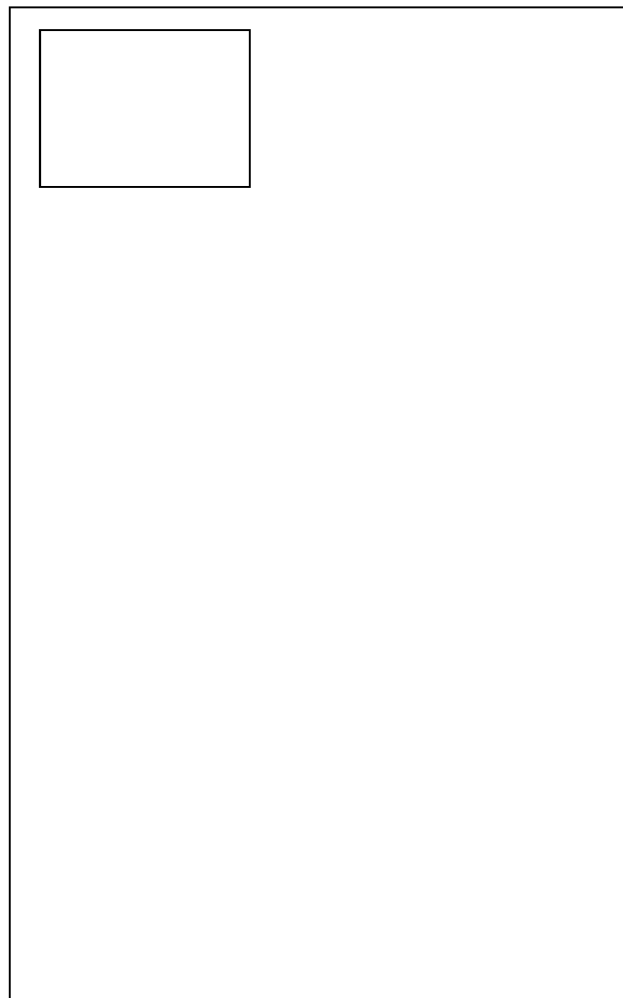
Clélie et Philippe proposent toute l'année : des "Marches - Pratiques " avec un âne sur un week-end ou une semaine, des Formations ou séances de massage japonais Shiatsu, des ateliers de Shintaïdo, Qi Gong et Taïchi et aussi des stages sur les rituels des indiens Tupy-guarani (Brésil), des Cercles Féminins, des Méditations et Marches de pleine lune.

Contact : 07 87 716 726, ateliersdevie.nature@gmail.com, Pour plus de renseignements sur les techniques, merci de consulter le site : <https://ateliersdevienature.wordpress.com>



Edition du bulletin

Pour recevoir votre bulletin en format pdf en remplacement du format papier, merci de nous envoyer un courriel à l'adresse suivante :
soudorgues@free.fr



Calendrier - Calendrier - Calendrier - Calendrier - Calendrier - Calendrier

Date	Heure	Organisateur	Thème	Lieu
Vendredi 13 janvier	18h	Mairie	Vœux du Maire et du Conseil	Foyer communal
Samedi 4 février	20h15	Boule Soudorguaise	Concours de belote	Foyer communal
Mercredi 11 janvier	18h	Commission environnement-tourisme	Réunion	Foyer communal
Dimanche 18 février	20h30	Boule Soudorguaise	Loto	Foyer communal